

Se donner les moyens de bâtir l'infrastructure cyclable

Investir chaque année au moins 50 euros par habitant de l'agglomération (soit ~10 millions/an) pour développer un réseau cyclable de qualité dans et entre les 19 communes.

1 Je m'y engage (préciser éventuellement l'enveloppe)

J'aimerais m'y engager mais je dois attendre d'avoir les réalités financière en Mains.

Prioriser la sécurisation des points noirs

Réaliser en priorité (premières années du mandat) des pistes cyclables protégées tout au long des axes les plus fréquentés aujourd'hui dépourvus d'aménagement continu :

- Béner - Bollée - De Gaulle

2 Je m'y engage D'ici 2022

- route de Sablé - Heuzé - Libération - Montoise

3 Je m'y engage D'ici 2022

- Chanzy - Gougéard - 33^e Mobiles - tunnel - CHM - campus

4 Je m'y engage D'ici 2022

- lune de Pontlieue (réalisation d'un anneau cyclable distinct à l'extérieur du rond-point)

5 Je m'y engage D'ici 2022

Améliorer en urgence la sécurité des cyclistes en installant des protections maçonnées :

- aux débouchés de bandes cyclables dans les giratoires

6 Je m'y engage Premiers travaux dès 2020

- aux intersections des doubles-sens cyclables

7 Je m'y engage Premiers travaux dès 2020

- dans les courbes à droite où des conducteurs coupent fréquemment la bande cyclable

8 Je m'y engage Premiers travaux dès 2020

Réaliser des aménagements cyclables de qualité

Rédiger dès 2020 un cahier des charges des aménagements cyclables, en co-construction avec les associations d'usagers du vélo. Ce cahier des charges s'imposera à tout chantier ultérieur.

9 Je m'y engage

S'appuyer sur l'expertise des usagers pour réussir les aménagements cyclables, via une convention partenariale consultation des usagers pendant l'élaboration de tout projet touchant à la voirie, valorisation de l'expertise (usage).

10 Je m'y engage

Objectif

Quel objectif de part modale vélo fixez-vous pour Le Mans métropole, et éventuellement pour certaines communes en particulier :

- en 2024 (objectif du plan vélo national 9%)

11 **POUR...**

- en fin de mandat en 2026 (préconisation Cyclamaine 15% minimum)

12 **POUR.**

Créer un service de stationnement résidentiel sécurisé

Déployer massivement du stationnement résidentiel sécurisé à la demande.

13 Je m'y engage Échéance :

obligatoire sur construction neuve
Généraliser le stationnement cyclable

Poser des arceaux vélo devant tous les équipements publics, à raison dans un premier temps d'au moins 10% de la capacité d'accueil.

14 Je m'y engage Premiers travaux dès 2020

Poser des arceaux vélo en amont des passages piétons et des intersections, à raison d'au moins 300 arceaux par an.

15 Je m'y engage Premiers travaux dès 2020

Assurer la formation

Déployer et financer le programme "savoir rouler" dans les écoles de la ville.

Je m'y engage

Créer une maison du vélo pour répondre aux besoins de formation et d'accompagnement, accueillir les cyclotouristes, développer l'économie circulaire...

17 Je m'y engage Échéance :

Pacifier la ville

Modifier le plan de circulation dans les premières années du mandat pour réserver les rues résidentielles à la desserte, aux modes actifs et ponctuellement aux transports en commun. Cette réduction du volume de circulation est un préalable nécessaire au passage de ces rues en zone 30.

18 Je m'y engage D'ici 2022

Utiliser tous les moyens disponibles pour faire respecter les aménagements cyclables (protections physiques, patrouilles ciblées, outils vidéo...)

19 Je m'y engage

Faire respecter les zones piétonnes (interdiction effective à tous véhicules motorisés, sauf secours).

20 Je m'y engage

Mettre en place un ELU (Espace Logistique Urbain) utilisant le vélo pour les livraisons.

21 Je m'y engage Échéance : 2026

Étendre la zone piétonne.

22 Je m'y engage Échéance :

Étendre la zone de stationnement payant, dès les premières années du mandat.

23 Je m'y engage D'ici 2022

à réfléchir

Rendre le stationnement payant pour les scooters et les motos dans les zones où il l'est pour les voitures.

24 Je m'y engage Échéance :

Mettre en place une ZFE (zone où les véhicules motorisés les plus polluants sont interdits).

25 Je m'y engage Échéance :

Éventuels autres engagements visant au développement des déplacements à vélo et au déclenchement du report modal :

26 **cf mail**

Liste : **ENSEMBLE AVEC MANS**

Signature : **Audrey DOLO-CARVAL**

Bonjour,

Nous vous adressons ci-joint nos réponses à votre questionnaire.

Les autres engagements que nous prenons :

- Journées à thèmes : vivez votre ville à pieds et en vélo
- Pass Citoyen : donne accès à des réductions de location de vélo à la ville et pourquoi pas d'achat de vélo chez des partenaires
- Zone abri vélo végétalisé pour pouvoir stationner temporairement en cas de pluie
- Point Vélo Repair : endroit où il sera possible de regonfler un pneu ou resserrer une roue associé à un arceau par exemple
- Train vélo accompagné en début d'année scolaire pour aider les élèves à aller à l'école en vélo en toute sécurité et ne pas les lâcher dans la nature (peut être animé par Cyclamaine)
- Travail autour des Maisons de Quartier

Cyclamaine est un acteur important que nous citons régulièrement dans nos interventions en tant qu'expert sur la mobilité et nous espérons pouvoir compter sur vous pour nos prochains dossiers concernant la mobilité sur la Ville du Mans.

Nous vous joignons également 3 liens vidéo relatif à notre programme et présentation colistiers.

Engagements mobilité urbanisme

https://drive.google.com/a/autrmans.com/file/d/1JPuLXurt_VtTMYI9blqthY2rdTZXlrH_/view?usp=drive_web

Frédéric Caloone

<https://onedrive.live.com/?authkey=%21ABPPoiMd4gLiM%2Ds&cid=0BE1489C59F1BC31&id=BE1489C59F1BC31%218477&parId=BE1489C59F1BC31%217732&o=OneUp>

David Sedenne

<https://onedrive.live.com/?authkey=%21ABPPoiMd4gLiM%2Ds&cid=0BE1489C59F1BC31&id=BE1489C59F1BC31%218463&parId=BE1489C59F1BC31%218454&o=OneUp>

Restant à votre entière disposition,
Bien Cordialement